

Systeme de notation en GMP

- [Organisation des enseignements et Modalités de Contrôles des Connaissances](#)
- [Validation des unités d'enseignements du BUT](#)
- [Validation des semestres du BUT](#)
- [Obtention du BUT](#)
- [Les SAÉ](#)

Organisation des enseignements et Modalités de Contrôles des Connaissances

Le contrôle des connaissances est organisé de façon continue.

Suivant les disciplines, il est effectué suivant différentes épreuves, travaux ou SAE :

- Des contrôles individuels programmés communs à toute la promotion. Ces devoirs surveillés auront lieu tout au long de l'année.
- Des travaux individuels ou par petits groupes donnant lieu à des exposés, des comptes rendus ou à des mémoires corrigés et notés.

Les tableaux ci-dessous indiquent par semestre et pour chaque module, le volume horaire des enseignements ressources (CM, TD et Tp) et des SAEs pour les heures encadrées, le coefficient correspondant, le nombre de Devoirs Surveillés (DS) et le nombre d'autre type de contrôles (Autre : compte-rendu de TP, oral, dossier).

A la fin de la première année de BUT nous vous proposerons de poursuivre la suite de la formation en alternance.

Vous aurez également la possibilité d'effectuer un semestre à l'étranger.

Lien à consulter pour les détails par année de BUT et par semestre, en formation initiale ou formation continue :

<https://gmp.iut-troyes.univ-reims.fr/wp-content/uploads/2025/07/MCC-BUT-GMP-ESS2.pdf>

Validation des unités d'enseignements du BUT

Le bachelier universitaire de technologie s'obtient lorsque l'ensemble des UE est acquis. Il donne 180 ECTS.

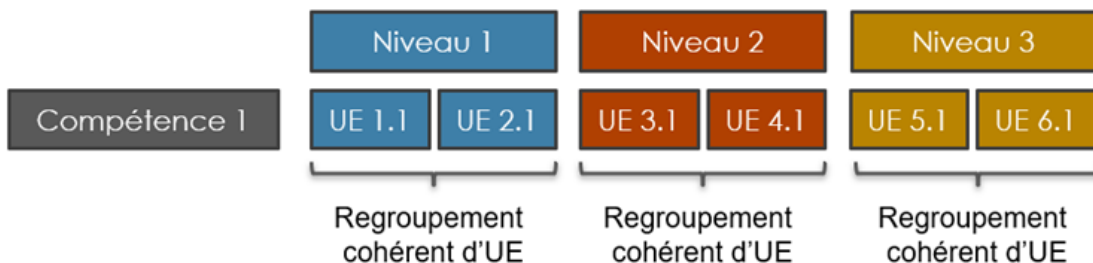
Une UE est considérée comme étant définitivement acquise si sa moyenne est supérieure ou égale à 10.

On parle de regroupement d'UE cohérent pour deux UE d'un même niveau, sur une même compétence.

La validation de deux UE d'un même niveau emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur pour la même compétence.

Dans un même regroupement d'UE, la compensation est intégrale, c'est-à-dire que si une UE n'est pas acquise sur un semestre (moyenne inférieure à 10), mais si la moyenne des deux UE du regroupement est supérieure ou égale à 10, alors les deux sont acquises.

Un niveau est constitué de deux UE

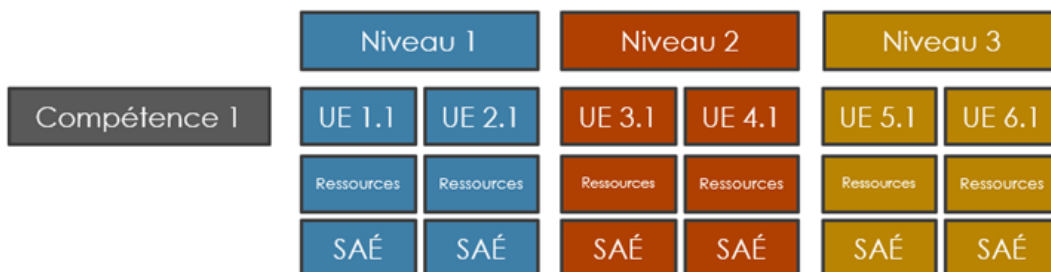


Deux UE consécutives au sein d'un même niveau, et d'une même compétence forme un regroupement cohérent d'UE.

Un niveau correspond à une année

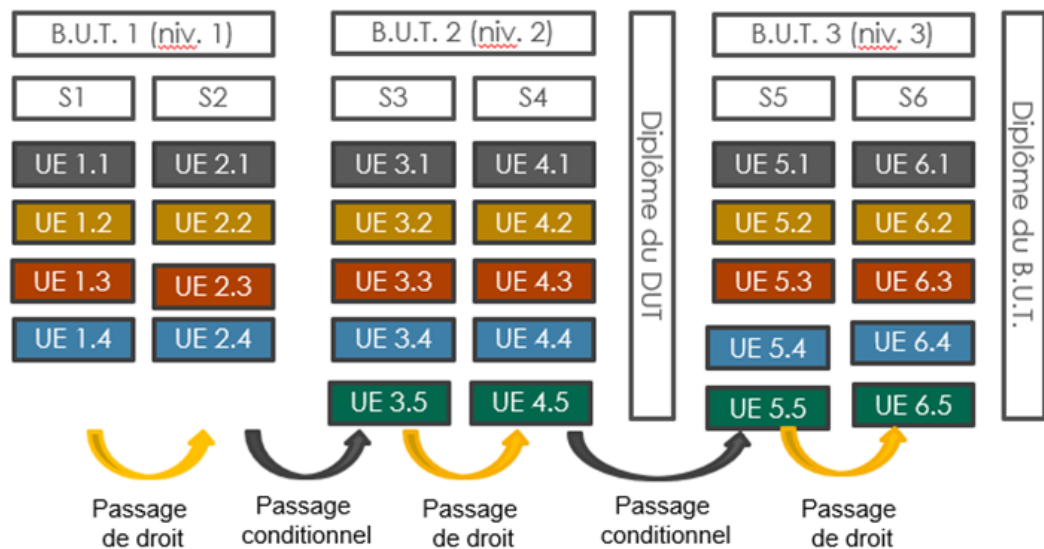
Deux UE consécutives correspondent aux deux semestres 1 et 2 de l'année

Une UE est toujours composée de SAÉ et de Ressources



Au sein d'une UE, les SAÉ et ressources sont affectés de coefficients entre 40% et 60%. L'acquisition des UE est appréciée par un contrôle continu et régulier.

Validation des semestres du BUT



- Le passage d'un semestre impair vers un semestre pair est de droit :
S1 -> S2, S3 -> S4, S5 -> S6
- Le passage d'un semestre pair, vers un semestre impair (changement de niveau / d'année) est possible si :
 - o Plus de la moitié des regroupements cohérents d'UE ont une moyenne supérieure ou égale à 10,
 - o Tous les regroupements d'UE ont une moyenne supérieure ou égale à 8.

Obtention du BUT

Le B.U.T. est acquis par la validation de chacune des compétences.

Une compétence est acquise lorsque tous les niveaux sont acquis.

Les compétences ne se compensent pas entre elles.

L'assiduité à toutes les activités pédagogiques est obligatoire.

Conséquences : On ne calcule plus de moyenne globale au semestre, ni à l'année (plus de classement).

Redoublement : Un étudiant ne peut redoubler qu'une fois un semestre, dans la limite de 4 maximum. Le B.U.T. doit donc s'obtenir en 5 ans maximum.

NB : Il sera toujours possible d'obtenir un DUT après 2 ans (BUT 1 et BUT 2) à condition que toutes les UE soient validées. A l'issue des 120 premiers ECTS l'étudiant obtient le DUT associé à sa spécialité.

CAS PARTICULIER au semestre 5 : Le passage en S5 n'est possible que si toutes les UE du Semestre 1 et 2 de la première année (BUT 1) sont validées : moyenne supérieure à 10 dans chacune des UE d'un regroupement ou moyenne des deux UE supérieure à 10 (par compensation).

Les SAE

Semestre 1 :

- SAÉ 1.1 Analyse de produit grand public, responsable de la SAE : M. SA
- SAÉ 1.2 Modification d'un système mécanique, responsable de la SAE : M. BONZANO
- SAÉ 1.3 De la maquette numérique au prototype physique, responsable de la SAE : M. COSTANTINI
- SAÉ 1.4 Organisation structurelle de l'industrie, responsable de la SAE : M. MARTINOT

Semestre 2 :

- SAÉ 2.1 Spécification des processus d'élaboration d'une pièce, responsable de la SAE : M. CABOT
- SAÉ 2.2 Robotisation d'une opération de production, responsable de la SAE : M. ESSOUNBOULI
- SAÉ 2.3 Fabrication d'une pièce, responsable de la SAE : M. J-M DROGREY
- SAÉ 2.4 Pilotage d'une production stabilisée, responsable de la SAE : M. AOUNALLAH
- SAÉ 2.23 Dimensionnement et conception, responsable de la SAE : M. F. DROGREY

Semestre 3 :

- SAE 3.01 Répondre, dans un cadre collaboratif, à un besoin de nature industrielle sur l'ensemble du cycle de vie
- SAE 3 SNRV.02 Exploiter un modèle numérique pour en découvrir les limites SAE 3 II.02 Améliorer techniquement

Semestre 4 :

- SAE 4.01 Répondre, dans un cadre collaboratif, à un besoin de nature industrielle sur l'ensemble du cycle de vie
- SAE 4 SNRV.02 Utiliser la réalité virtuelle et/ou augmentée pour anticiper et corriger des problèmes en situation réelle
- SAE 4 II.02 Utiliser des concepts existants pour renouveler

Semestre 5 :

- SAE 5.01 Fournir, en autonomie, une solution fonctionnelle et optimisée répondant à une demande industrielle sur l'ensemble du cycle de vie
- SAE 5.02 II Synthétiser et utiliser les concepts existants pour l'innovation
- SAE 5.02 SNRV Créer et utiliser un modèle numérique en vue de sa confrontation au réel

Semestre 6 :

- SAE 6.01 Fournir, en autonomie, une solution fonctionnelle et optimisée répondant à une demande industrielle sur l'ensemble du cycle de vie
- SAE 6.02 II Analyser l'innovation et l'améliorer techniquement
- SAE 6.02 SNRV Confronter virtuel / réel pour optimiser le couple produit / process via un jumeau numérique

PORTFOLIO : responsable Mme BARRITAUULT